



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Arts plastiques, visuels et de l'espace

École supérieure des arts
Saint-Luc Bruxelles

Bernard CAZAUX
Muriel DELTAND

05.02.2019

Table des matières

Contexte de l'évaluation.....	3
Présentation de l'École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles et des programmes évalués	4
Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Partie 2 : réalisation du plan d'action initial	5
Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité.....	9
Conclusion générale.....	12
Droit de réponse de l'établissement.....	13

Contexte de l'évaluation

École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles : Bachelier en Arts numériques, Illustration, Bande dessinée, Publicité, Graphisme, Dessin d'architecture, Création d'intérieurs et Architecture d'intérieur et Masters en Architecture d'intérieur (Patrimoine bâti, espaces scénographique(s) et Social Design) et en Bande dessinée-Éditions (finalité : Création et diffusion).

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2018-2019 à l'évaluation de suivi du *cluster* « Arts plastiques, visuels et de l'espace ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2012-2013.

Dans ce cadre, M. Bernard CAZAUX et Mme Muriel DELTAND, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 2 février 2018 à l'École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soient les bacheliers et masters en arts plastiques, visuels et de l'espace, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2013 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques aux programmes que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Bernard CAZAUX
- Muriel DELTAND

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles et des programmes évalués

L'École supérieure des Arts Saint-Luc regroupe huit cursus artistiques organisés comme suit :

1. Cycle bachelier

Six bacheliers professionnalisant (Dessin et technologie en architecture, Création d'intérieurs, Arts numériques, Illustration, Graphisme et Publicité) et 2 bacheliers de transition (Architecture d'intérieur et Bande dessinée-éditions) organisés chaque fois en 180 crédits.

2. Cycle master

a. Master à finalité spécialisée (120 crédits)

- Architecture d'intérieur, finalités : Espaces scénographiques, Design social (en co-organisation avec la faculté LOCI de l'UCL et le MAD Brussels) et Patrimoine bâti (en co-organisation avec la faculté LOCI de l'UCL).
- Bande dessinée-Éditions, finalité : Création et diffusion (en co-organisation avec le Département de Langues et Lettres de l'ULB).

b. Master à finalité approfondie (120 crédits)

- Architecture d'intérieur et Bande dessinée-Éditions (en co-organisation avec l'Erg et les facultés d'Architecture Cambre/Horta et de Philosophie et Lettres de l'ULB). Cette finalité préparant au 3ème cycle (doctorat en Art et Sciences de l'art) organisé avec une université.

L'École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles souhaite conjuguer à la fois les éléments fondateurs d'une démarche artistique avec les enjeux professionnels que pourront rencontrer les étudiants en sortie de formation.

Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

D'emblée, le comité d'évaluation de suivi souligne avoir pu travailler sur la base d'un dossier d'avancement faisant état des obstacles et des difficultés vécues par l'établissement ainsi que l'éclaircissement des choix et des positions émis par celui-ci sur les avancées choisies en interne. Les échanges et discussions avec chacune des parties prenantes ont permis de clarifier, nuancer et compléter la lecture des points abordés dans le dossier permettant à celui-ci de mieux comprendre les changements réels rencontrés par l'établissement lors de ses dernières années. Le comité tient à souligner la cordialité des échanges avec l'ensemble des acteurs et le souci d'honnêteté qui a animé les débats tout au long de la visite.

Le dossier d'avancement rédigé par l'établissement et déposé en juin 2017 présente et explique plusieurs éléments importants de contexte intervenus depuis le plan d'action initial de 2012. Notamment au niveau externe comme l'implémentation du décret Paysage² ainsi que la place et les attentes des étudiants revus dans ce nouveau contexte de formation. Sans oublier les changements au niveau interne en indiquant les modifications de son organisation intervenues suite au changement de direction, de la direction adjointe, de la passation du poste de coordination qualité vers un autre collègue ainsi que l'introduction d'un nouveau poste de conseiller académique dans l'organigramme. Tout en soulignant l'évolution normale d'un corps professoral par l'engagement de nouveaux enseignants venant s'inscrire dans une équipe pédagogique déclinant de nouvelles compétences.

Au plan pédagogique, comme l'ensemble des Écoles supérieures des arts, l'École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles a mis en œuvre la révision des programmes en pensant ceux-ci par une approche par compétences ainsi qu'en requalifiant l'articulation entre cours artistiques et théoriques. Elle a opté notamment par la mise en place de différentes cellules dites de compétences afin de faciliter cette révision des programmes dans une volonté affichée de collaboration de l'ensemble des parties afin de permettre l'émergence de profils d'enseignement spécifique à chacune de ses formations.

A noter enfin que la population étudiante est restée stable depuis 2012 (plus ou moins 700 inscrits) ainsi qu'au niveau de l'équipe administrative qui a pu se stabiliser tant dans ses missions que dans sa charge de travail.

Partie 2 : réalisation du plan d'action initial

Les paragraphes ci-dessous sont structurés selon les quatre axes du plan d'action initial de l'ESA Saint-Luc Bruxelles. Chacun de ces paragraphes se donne pour objectif de synthétiser les réflexions issues des lectures et des échanges oraux.

AXE 1 : qualité du programme, cohérence, synergies et transdisciplinarité

- La révision des programmes alliant une volonté d'articulation des enseignements théoriques, historiques et des pratiques plastiques apparaît réussie. Le comité a pu constater qu'à chaque échelon des acteurs concernés, l'introduction de la transversalité vise à permettre une valorisation de la dimension réflexive chez les étudiants et au

² Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, dit « décret Paysage ».

cursus plus largement. Le rapprochement entre cours théoriques et artistiques (et plus largement dans les ateliers) au sein d'une unité d'enseignement (UE), a permis à l'institution de mieux équilibrer les évaluations et d'introduire plus fondamentalement les pratiques d'évaluation (dont les évaluations intégrées permettant de lever certains freins à sa généralisation) (rapport entre les disciplines, l'organisation des jurys de fin d'année et l'implication des enseignants de théorie pour ne citer qu'eux). Toutefois, le comité des experts attire l'attention sur deux aspects :

- a) Cette introduction de la transversalité et cette articulation plus forte entre théorie et pratique peut parfois déformer les échanges et les collaborations au sein d'une même discipline théorique. Si la constellation des charges peut parfois expliquer le manque de discussion, le comité des experts attire l'attention sur le besoin de temps d'échange au sein d'une même discipline théorique permettant alors de faire émerger et parfois de mieux décliner des expertises disciplinaires complémentaires et/ou supplémentaires qui ne sont pas forcément présentes en l'état actuel pouvant nourrir et enrichir des interventions riches de sens.
 - b) La question des modes d'évaluation est posée. Notamment, le besoin de critères d'évaluation clairs, précis et qui permettent aux étudiants de bien cibler sur quoi porte l'évaluation ? qu'est-ce qui reste à améliorer ? etc.
- La révision des programmes et la mise en place des commissions permettant de discuter de la formation a permis également à l'établissement d'émettre une volonté de donner une importance plus signifiante aux écrits des étudiants. Notamment dans le cadre des travaux de fin d'études (TFE) où l'étudiant est amené à produire et à l'articuler avec son projet de fin d'études (PFE).
 - L'établissement a visiblement le souci de mieux préparer ses étudiants au monde du travail et envisage d'intensifier les stages en milieux professionnels ainsi que d'instaurer l'enseignement et la pratique d'une langue étrangère.

AXE 2 : ouverture plus large vers le monde professionnel, la recherche et la mobilité

- À la lecture du plan initial, ce qui a été également présent lors des échanges, le comité observe la récurrence du besoin d'identification et à sa formalisation d'une identité institutionnelle. Nous trouvons notamment cette question identitaire au point 2.1. Le comité a pu constater les atouts de l'École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles qui restent néanmoins encore à discuter au sein de ses organes de concertation et à formaliser. Relevons que les atouts viennent largement des compétences artistiques de ses enseignants ayant des activités d'artiste, mais également sur l'accompagnement des étudiants pour leur réussite et des projets mis en œuvre participent à singulariser l'école. Ceci est d'autant plus important que l'identification d'une identité forte permettra, à terme, d'avoir des retombées significatives sur les étudiants diplômés arrivant sur le marché de l'emploi et pouvant contribuer au rayonnement artistique de l'établissement.
- Le comité relève que la recherche en art commence à prendre lentement sa place dans les questionnements actuels de l'institution. Ceci est directement articulé avec le point précédent ci-dessus (identité). Deux aspects invitent chacun à se mettre autour de la table pour questionner et formaliser les futurs horizons de recherche qui pourront, à terme, être menés : il s'agit d'une part de la venue d'une direction adjointe issue du monde académique et, d'autre part, du fait que les enseignants multiplient des pratiques artistiques de premier plan.

AXE 3 : « communication et concertation »

A la lecture du plan initial, mais et surtout lors des échanges, les experts observent une implication forte des enseignants. Notamment par rapport à ce qui constitue la diversité des possibles dans le « cœur des métiers d'Art ». Etant, pour la plupart, des artistes ayant une pratique personnelle de leur discipline, le comité a pu mesurer les différentes facettes des cursus propres à ces métiers et à l'importance que ces artistes enseignants place dans les enjeux, les évolutions inévitables des activités. Les retombées pour les formations alliant expertise propre du métier et de l'enseignement sont porteuses des améliorations pédagogiques perçues dans les discussions pour ces dernières années (introduction de différents projets, dispositifs... et leurs régulations ainsi que les évolutions).

- Les experts relèvent le peu de participation des étudiants aux différents organes de concertation ainsi que leur méconnaissance de certaines règles institutionnelles. Le PAI faisait d'ailleurs écho à cet aspect en voulant placer ce point dans l'un des futurs chantiers prioritaires sous l'indication « vie étudiante ». Lors des échanges avec ceux-ci, le constat des experts vient d'une part par la méconnaissance de ce qui est attendu, des règles qui régissent leurs participations ainsi que sur les modalités d'évaluation et les recours possibles s'ils doivent en faire usage.
- Le comité a pu constater également que la question des collaborations avec d'autres institutions (à l'exemple de l'ULB), l'internationalisation de l'école et le développement de la mobilité internationale sont en bonne voie. Concernant l'intensification des stages et la pratique d'une langue étrangère, les ambitions de l'établissement sont fondées et incontestables mais dans le cadre d'une formation courte (3 ans) cela constitue une difficulté majeure dans la mesure où la configuration actuelle des programmes ne le prévoit pas (ou peu) et qu'aucun budget afférent n'y est alloué. Le comité rappelle toutefois que les étudiants du cursus Publicité bénéficient d'aménagements horaires et de la possibilité d'effectuer leurs stages dans le cadre des programmes Erasmus.

Axe 4 : « gestion »

- L'établissement a la volonté de développer une gestion de la qualité où l'accompagnement des étudiants joue un rôle important. Ainsi, le comité a relevé que l'accompagnement des étudiants sous la forme de tutorats instauré en 2016 (étudiant/étudiant ; enseignant/étudiant) est adéquat pour soutenir ceux-ci dans le cursus et correspond à une démarche qualité. Si les étudiants, qui bénéficient de ce dispositif, restent encore peu nombreux au regard de la population étudiante totale à bénéficier de cet apport, l'impact, notamment en termes de réussite, est devenu un des atouts relevés par le comité. Il reste à l'intensifier dans les années à venir. Le comité relève également que l'établissement est bien conscient que cette modalité d'accompagnement (les tutorats) permet la création de liens entre les étudiants et renforce la transversalité ainsi que le développement d'une culture d'école. Intensifier ce type d'accompagnement met l'accent sur la progression et le positionnement « à côté » de l'étudiant lui permettant ainsi de se situer et progresser tant dans sa réflexion que dans le cursus artistique qu'il suit.
- Le comité a pu mesurer l'impact positif du travail effectué par la personne en charge de la qualité durant plusieurs années. Etant devenue la cheville ouvrière des nombreux projets mis en place par les enseignants, le travail dévolu spécifiquement à la qualité a été pourtant parfois déplacé vers un rôle « d'organisateur de projets ». Si mettre en œuvre des projets contribuent à augmenter la visibilité de l'école (plan stratégique, 2.1) et peut démontrer un investissement important des membres de l'institution, le comité attire

l'attention sur le risque potentiel de dérive accentuant le poste qualité pour multiplier l'organisation de projets et le faisant passer peut-être à côté de l'importance de garder un travail qualité sur l'ensemble des dimensions de celle-ci.

- Dans le PAI et plus particulièrement lors des échanges, les experts saluent l'implication des nombreux responsables de coordination des différentes filières. Leurs tâches sont vitales pour articuler les demandes et besoins entre gouvernance et enseignants, mais également pour intensifier les collaborations entre les partenaires. Néanmoins, le comité des experts attire l'attention sur la multiplication des tâches de ce type qui ne sont pourtant pas reconnues en termes de valorisation du temps (aucune heure de décharge, ni aménagement d'horaire ou autres). Un risque de surcharge et de démotivation peut guetter ces enseignants ayant un rôle crucial pour l'organisation pouvant peut-être aller jusqu'à la fatigue professionnelle si des surcharges de tâches inattendues viennent s'immiscer - car l'établissement « bouillonne de projets et d'activités ». A contrario, relevons des risques de fatigue la satisfaction de ces coordinateurs qui mettent en avant la confiance qui est accordée aux enseignants par la nouvelle direction depuis son installation.
- Le comité des experts relève dans différents programmes, tant dans le PAI que lors des échanges, qu'il est proposé des stages planifiés en alternance par demi-jours. S'ils sont propices et vitaux pour accéder à ces métiers tout en garantissant la réflexion sur un futur projet professionnel chez les étudiants, le comité relève que le choix de positionner les temps de stage en fractionnant la journée (entre stage le matin et les cours l'après-midi) est parfois difficile à organiser pour l'institution et inévitablement à concilier pour les étudiants. Le temps d'accéder au lieu, se mettre en activité, répondre à la demande du lieu de stage et avoir un retour sur ce qui est produit dans la matinée demande un temps plus long d'au moins une journée entière.
- Enfin, le comité se félicite de constater la mise en place d'un service d'aide à la réussite et plus largement d'un service d'accompagnement pédagogique incluant le nouveau « décret inclusif » destiné à l'intégration des étudiants présentant des difficultés spécifiques. L'enjeu est d'ailleurs fort pour l'établissement qui bénéficie d'un bâtiment à plusieurs niveaux et pouvant poser des difficultés à ces étudiants présentant des difficultés spécifiques (dont celles de la mobilité).

Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité

A/ Stratégie et gouvernance

- Les experts recommandent à l'établissement de mettre en place une réflexion le plus largement possible pour déterminer et formaliser son futur positionnement sur le terrain social de Bruxelles. Tout en considérant son rayonnement artistique et en prenant notamment en compte les dimensions spécifiques de ses enseignements et des profils d'étudiants attendus en sortie de formation. L'image de l'établissement bien distinguée dans ses spécificités permettrait un meilleur positionnement social de l'organisation permettant alors d'avoir des recrutements d'étudiants et d'enseignants alliant cette singularité et ce haut besoin de compétences artistiques.
- Le comité invite les acteurs de l'école à également questionner la recherche en art en l'articulant directement avec la dimension identitaire de l'école. Différentes questions peuvent permettre d'y arriver comme « quelles sont les spécificités artistiques propres à l'École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles ? » ; « qui sommes-nous ? » et « quels sont les recherches propres de notre champ artistique que l'établissement et ses membres souhaitent mener dans les années à venir ? ». Les réponses apportées pourront également nourrir celles relatives à l'ancrage sociétal et les collaborations futures souhaitées avec les autres institutions.
- Les experts suggèrent, pour l'ensemble des cursus, de mener une réflexion collective visant à décliner chacun des atouts de l'institution en articulation avec le marché du travail et la recherche permettant l'évolution des disciplines. Le sentiment d'appartenance à l'établissement des enseignants est un des points de force de la visite. Les experts recommandent de veiller à conserver cette dynamique collaborative au sein des différentes filières en réfléchissant à comment reconnaître socialement, maintenir et valoriser les rôles internes alliant alors les investissements motivationnels et l'artistique dans une gestion annuelle.
- Les experts recommandent à la gouvernance d'œuvrer vers une meilleure reconnaissance du temps de travail dévolu aux responsables des coordinations dans les différentes filières sous la forme partagée et selon des modalités possibles. Cette valorisation permettrait de pérenniser ce rôle crucial pour l'organisation.
- Les experts invitent les acteurs concernés à débattre sur l'organisation actuelle des stages planifiés en alternance et, peut-être, de l'envisager sous d'autres modalités (temporalité, modalité de choix du lieu de stage, suivi et évaluation de ceux-ci, etc.). L'ensemble du questionnement lié avec les futurs projets professionnels des étudiants, mais également vers les TFE qui doivent se mettre en place de manière plus large.
- La commission invite à développer de manière plus importante l'accompagnement et les outils de soutien à l'écriture des étudiants dans le cadre des travaux de fin de fin d'études (TFE).
- Les experts souhaitent que les acteurs continuent à questionner, tant les étudiants que les attentes du métier, sur le besoin de pratiquer une langue étrangère en lien avec une intensification des stages dans les milieux professionnels. La sortie des études devrait, dès lors, continuer à être présente pour l'ensemble des équipes de formation.
- Les experts saluent et encouragent la poursuite des efforts en matière de concertation au sein de l'école et encouragent l'institution à soutenir leurs enseignants dans leur développement professionnel hors de l'établissement. En valorisant un maximum les

possibilités de formation continue et, pourquoi pas, en la couplant aux projets de recherche qui se présenteront au fil des années ainsi que les nombreux projets artistiques. Celles-ci permettront, à terme, de créer des sillons de déploiement professionnel propice à l'évolution des pratiques dans les écoles d'Art et en permettant de singulariser l'institution dans ses spécificités.

- Le comité invite à pérenniser les collaborations existantes avec les partenaires externes et d'ouvrir plus largement les possibilités, notamment à l'international.

B/ Démarche qualité

- Le comité invite les acteurs à reprendre, révisité et à formaliser pour l'ensemble des acteurs de l'école les missions propres à la coordination qualité ainsi que sa place au sein des nombreux projets. Notamment en déterminant des indicateurs de pilotage propres à la qualité ce qui pourra permettre d'éviter le risque potentiel, mais bien réel, de déplacement des missions qualité au profit d'un rôle d'organisation des projets parfois énergétivores et qui peuvent mettre dans l'ombre les missions principales dévolues à ce poste. L'ensemble du processus permettant alors que la qualité s'inscrive durablement dans l'établissement.
- Les experts invitent les membres de l'institution à entamer une réflexion sur les processus et les actions d'accompagnement des enseignants dans les enjeux des prochaines années à propos des méthodes d'enseignement et des nombreux rôles qu'ils tiennent (ou tiendront dans le futur) – coordination d'UE, recherche appliquée, démarche qualité, collaboration au sein des partenariats avec le monde socioprofessionnel, participation des membres à de la formation continuée, mobilités internationale, etc.- sans se reposer exclusivement sur la bonne volonté individuelle.
- Les experts souhaitent que l'ensemble des acteurs de la formation reviennent sur l'évaluation et le sens ce celle-ci dans les différentes filières en vue de rédiger et produire des indicateurs et des critères d'évaluation objectifs, clair pour tous. Ceux-ci permettront une meilleure autonomisation des étudiants dans leur parcours de formation.
- Le comité invite l'ensemble des professionnels de l'institution à améliorer la communication interne envers les étudiants afin qu'ils puissent, à terme, être impliqués dans les différents organes de concertation et à pouvoir maîtriser les règles institutionnelles. Notamment, en multipliant les communications envers ceux-ci et les diffuser le plus largement possible pour d'une part informer de manière plus tangible sur les droits des étudiants, à rendre plus lisible l'évaluation des enseignements ainsi que leurs possibilités à mobiliser des recours s'ils doivent en faire usage.
- La commission invite les enseignants à continuer à développer les tutorats (étudiant/étudiant ; enseignant/étudiant) afin d'optimiser ceux-ci à l'ensemble de la population étudiante moyennant une reconnaissance en temps de travail par la gouvernance. Ce déploiement permettra notamment de développer les compétences relationnelles, méthodologiques, réflexives et critiques, tant chez les tutorés que chez les tuteurs. Le comité invite l'institution à continuer à valoriser cette modalité et à réfléchir en quoi elle peut se pérenniser et se développer dans le futur. Ceci peut être en lien avec les difficultés de participation d'une partie des étudiants permettant alors d'en faire un outil impliquant ceux-ci plus avant dans les programmes.

- Le comité des experts invite les responsables des stages et l'institutionnel au sens large à réfléchir aux possibilités d'amélioration des temps de stage et notamment sur la diversité des modalités possibles afin d'optimiser l'acquisition des compétences attendues. Néanmoins, le comité est bien conscient que construire des emplois du temps est complexe au regard des différentes filières et des offres de stage dans les entreprises.
- Le comité souhaite que le service d'aide à la réussite, celui dévolu à l'accompagnement pédagogique continue à être au centre des enjeux stratégiques. Sans oublier la pérennisation de l'implémentation du « décret inclusif » destiné à l'intégration des étudiants présentant des difficultés spécifiques et déjà très prometteur.

C/ Plan d'action actualisé

En ce qui concerne le plan d'action actualisé, les experts suggèrent :

- de redéfinir les priorités, les responsables et les échéances ;
- de vérifier, le cas échéant, le réalisme des échéances visées et de reporter si nécessaire certains objectifs au-delà de juin 2018 ;
- s'il y a lieu, de dissocier la responsabilité des porteurs de projet de la responsabilité des porteurs d'actions. Le cahier des charges des porteurs de projets pourrait être décliné en termes de missions, d'horizon, d'objectifs et de moyens pour permettre aux personnes qui le souhaitent de davantage marquer leur intérêt et d'être « visibilisés ». Cette distinction permettrait de ne pas solliciter toujours les mêmes personnes pour mener à bien ces projets.

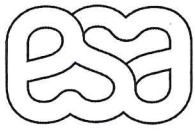
Conclusion générale

L'École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles a bâti sa réputation sur une longue tradition dont elle est héritière et va, en n'en pas douter, se développer tant par la qualité que par les nombreux questionnements et chantiers qu'elle doit encore mener dans les prochaines années. Notamment sur la recherche se mettant doucement en place, la formalisation des modalités d'évaluation, la sortie de ses étudiants et leur entrée sur le marché de l'emploi pour ne citer que quelqu'un d'entre eux.

Les experts saluent et encouragent la poursuite des efforts en matière de collégialité. Le repositionnement identitaire de l'école qui s'opère actuellement et s'intensifiera les prochaines années sera propice à un déploiement des spécificités de l'institution et permettra de mieux former les étudiants au sein de celles-ci.

Enfin, la qualité inscrite dans les perspectives de l'établissement va se déployer pour affirmer son positionnement parmi les Écoles supérieures des arts en Fédération Wallonie-Bruxelles et plus largement sur le territoire européen et international.

Droit de réponse de l'établissement



SAINT
-LUC
BRUXELLES

Évaluation
Arts plastiques, visuels et de
l'espace

2017-2018

Droit de réponse de l'établissement évalué

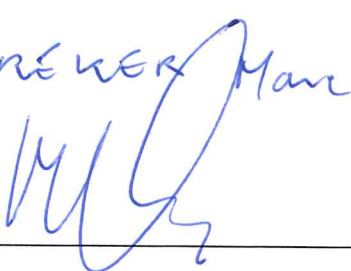
Commentaire général éventuel :

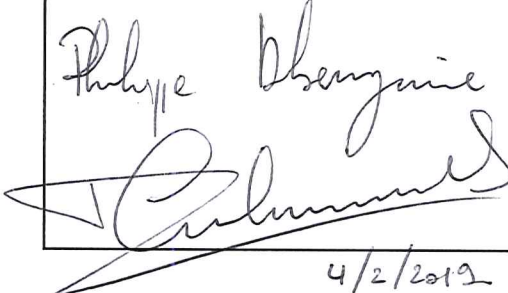
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (1, 2 ou 3)	Observation de fond

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité

Nom et signature du · de la
coordonnateur · trice de l'autoévaluation

STREWER Marc


Philippe Benjamin

4/2/2019